

GO FORMATION

NEWSLETTER

N° 7/2019 23 juillet 2019

ACTUALITÉ 1

Remise des diplômes des cours du soir et du DAEU 2019

Séances d'information pour délégué(e)s du personnel

Remise des certifications « European Computer Driving Licence » (ECDL) 2019

Hausse du montant des bourses pour les étudiants universitaires à la rentrée 2019/2020

Participation de la CSL à la journée internationale des chambres professionnelles salariales 2019

AGENDA 10

Formations universitaires et spécialisées

Séances d'information

1. REMISE DES DIPLÔMES DES COURS DU SOIR ET DU DAEU 2019

319 personnes ont été à l'honneur

Le 9 juillet 2019, le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC), la formation continue de la Chambre des salariés (CSL), a organisé sa traditionnelle remise des diplômes des cours du soir et du DAEU.

Au total, 319 personnes ont été à l'honneur :

- 257 diplômes des cours du soir,
- 5 diplômes d'études professionnelles en formation continue (DEPFC) et
- 57 diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU)

ont été remis aux lauréats par la présidente de la CSL, Madame Nora Back, conjointement avec le commissaire aux examens au Ministère de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse, Monsieur Pierre Reding et la responsable du DAEU à l'Université de Lorraine, Madame Brigitte Zaugg.

Un honneur particulier revenait aux 5 lauréats des DEPFC. En effet, les DEPFC se composent de 2 à 3 diplômes et témoignent d'un engagement fort des candidats dans leur projet de formation.

En plus de ces diplômes, le LLLC a émis 3.085 certificats des cours du soir qui sont délivrés à la réussite d'un examen.

La présidente de la CSL a félicité les nouveaux diplômés et a loué leur engagement et leur investissement personnel dans la formation continue. Dans son discours, la présidente a rappelé les missions et des activités de la Chambre des salariés et notamment ses prises de position sur différents sujets socio-économiques dans l'intérêt des salariés. En citant les publications et en soulignant l'importance de ses avis sur les projets de loi ou de règlement, elle a invité chacun à visiter régulièrement le site internet www.csl.lu où les publications de la CSL sont disponibles et peuvent être téléchargées gratuitement.



Madame Nora Back,
présidente de la Chambre des salariés.

Elle a également, relevé les activités du LLLC, qui s'engage au quotidien pour renouveler son offre de formation en tenant compte des besoins de ses ressortissants salariés et retraités. Les nouveautés cette année sont le développement de 4 nouveaux profils CISCO diplômants, ainsi que des formations pour seniors, qui sont organisés en journée.

Ces nouveautés sont à découvrir dans la brochure « Cours du soir et autres formations continues 2019-2020 » qui sera distribuée début septembre dans toutes les boîtes à lettres et téléchargeable sur le site www.LLLC.lu.

Découvrez toutes les photos de la remise des diplômes des cours du soir et du DAEU 2019 sur [Facebook - Chambre des salariés](#).



Lauréats 2018/2019 des cours du soir et du diplôme d'accès aux études universitaires - option littéraire (DAEU-A).



Monsieur Pierre Reding du Ministère de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse, commissaire aux examens des cours du soir de la CSL.



Madame Brigitte Zaugg, responsable pédagogique du DAEU-A à l'Université de Lorraine.



Découvrez toutes les photos de la remise des diplômes des cours du soir et du DAEU 2019 sur [Facebook - Chambre des salariés](#).

2. SÉANCES D'INFORMATION POUR DÉLÉGUÉ(E)S DU PERSONNEL

Plus de 1.600 délégué(e)s ont participé aux séances d'information organisées pour présenter le détail du nouveau dispositif de formation pour les délégués du personnel. Lors de la première réunion d'information en date du 24 juin 2019, le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'économie sociale et solidaire, Monsieur Dan Kersch, était présent pour souligner l'importance des délégués du personnel et de leur rôle dans la vie économique et sociale du pays.

Au cours de son allocution, le ministre a souligné l'importance de garantir un dialogue social de qualité dans notre monde en constante mutation. Face aux nombreux défis qui se présentent, il est indispensable et primordial que les délégués suivent des formations qui leurs permettent d'exercer efficacement leur mandat. Pour les soutenir, Monsieur Marc Kieffer, président du Conseil administratif de l'École supérieure du travail et Madame Nora Back, présidente de la Chambre des salariés ont souligné la bonne collaboration des partenaires dans ce projet ainsi que les dispositifs en place tel que la gratuité des cours et le droit au congé-formation accordé par la loi à chaque membre de la délégation du personnel.

La Chambre des métiers, la Chambre de commerce, la Chambre des salariés et l'École supérieure du travail ont ensuite

présenté conjointement l'offre composée de plus de 80 modules. Cette nouvelle offre couvrant 8 domaines de formation, propose des parcours structurés adaptés aux différents besoins des délégués qu'ils soient délégués effectifs, délégués suppléants, délégués à la sécurité et à la santé ou délégués à l'égalité.

Les cours sont proposés en français et en luxembourgeois avec des supports en français et en allemand au Centre de formation et de séminaires (CEFOS) de la Chambre des salariés à Remich.

La brochure peut être téléchargée sur les sites suivants : www.est.public.lu, www.csl.lu, www.LLCC.lu, www.cdm.lu et www.houseoftraining.lu.

Les versions papier sont disponibles dans les locaux des différents partenaires :

- la Chambre des salariés, 2-4 rue Pierre Hentges, L-1726 Luxembourg
- l'École supérieure du travail, 1 porte de France, L-4360 Esch-Belval
- la Chambre de Commerce, 7 rue Alcide de Gasperi, L-2981 Luxembourg
- la Chambre des Métiers, 2 Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg.



Madame Nora Back, présidente de la Chambre des salariés et Monsieur Dan Kersch, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Pour toutes questions, veuillez contacter l'École supérieure du travail

1, porte de France
L-4360 Esch-sur-Alzette

T +352 247 86 202
F +352 247 86 131

Email : estinfo@est.etat.lu
www.est.public.lu



3. REMISE DES CERTIFICATIONS « EUROPEAN COMPUTER DRIVING LICENCE » (ECDL) 2019



Le 25 juin 2019 a eu lieu la traditionnelle remise des certificats ECDL aux élèves et apprentis des formations administratives et commerciales.

En présence de Jean-Claude Reding, vice-président de la Chambre des salariés et de Véronique Schaber, directrice du Service de la Formation Professionnelle au Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 350 élèves et apprentis se sont vu décerner la certification ECDL.

Cette année, 107 apprentis DAP (Diplôme d'aptitude professionnelle) ainsi que 243 élèves (Diplôme de technicien) de la formation administrative et commerciale ont réussi les tests ECDL.

L'introduction dans ces deux cursus de la certification ECDL est le fruit d'une

collaboration entre la Chambre des salariés, la Chambre de Commerce et le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enfance et de la Jeunesse.

Le Luxembourg suit ainsi bon nombre de pays en Europe et au-delà à avoir intégré cette certification internationalement reconnue dans la formation initiale.

L'ECDL atteste aux futurs employeurs que les apprentis et les élèves ont une maîtrise professionnelle de l'outil informatique et constitue donc une réelle plus-value.

Découvrez toutes les photos de la remise des diplômes des certifications « European Computer Driving Licence » (ECDL) : www.LLLC.lu.



Première rangée, de gauche à droite : Roger THOSS, membre de la direction de la Chambre de commerce, Jean-Claude REDING, vice-président de la CSL, Véronique SCHABER, directrice du Service de la formation professionnelle du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Henri KREMER, membre du Comité de la CSL, avec les lauréats ECDL 2019.



Découvrez toutes les photos de la remise des certifications « European Computer Driving Licence » (ECDL) : www.LLLC.lu.

4. HAUSSE DU MONTANT DES BOURSES POUR LES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES À LA RENTRÉE 2019/2020

L'État luxembourgeois accorde sous certaines conditions des aides financières aux étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans un cycle d'études supérieures.

Suite à l'échéance d'une tranche indiciaire en août de l'année dernière, les bourses allouées par le CEDIES dans le cadre des aides financières pour études supérieures connaîtront une augmentation à la rentrée 2019/2020. Les montants des prêts resteront inchangés.

En fonction de leur situation personnelle, les étudiants peuvent désormais avoir droit à une ou plusieurs des bourses suivantes :

- bourse de base de 1.025 €/semestre ;
- bourse de mobilité de 1.255 €/semestre si l'étudiant suit des études dans un pays autre que son pays de résidence et qu'il paie un loyer ;
- bourse sur critères sociaux dont le montant varie entre 281 € et 1.947 € et

qui est accessible aux étudiants vivant dans un ménage dont le revenu annuel imposable est inférieur ou égal à 4,5 fois le salaire social minimum annuel pour travailleurs non qualifiés ;

- bourse familiale de 256 €/semestre si d'autres enfants du ménage de l'étudiant bénéficient d'une aide financière pour études supérieures.

S'ajoutent à ces bourses différents prêts et le cas échéant des aides financières pour frais d'inscription ou situations graves et exceptionnelles. Sur son site Internet, le CEDIES met à disposition des étudiants un simulateur qui permet de calculer le montant de l'aide financière éligible.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'une aide financière doivent introduire une demande pour chaque semestre auprès du CEDIES entre le 1^{er} août et le 30 novembre pour le semestre d'hiver et entre le 1^{er} janvier et le 30 avril pour le semestre d'été.

Vous trouverez plus d'informations sur les congés-formation et les aides à la formation dans la brochure « **Guide des congés et des aides financières pour la formation continue** » éditée par la Chambre des salariés.



Téléchargez la brochure [ICI](#)

5. PARTICIPATION DE LA CSL À LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES CHAMBRES PROFESSIONNELLES SALARIALES 2019

La Chambre des salariés a participé à la rencontre internationale des chambres professionnelles salariales à Kirkel en Sarre du 11 au 13 juin 2019.

Ces journées d'échanges ont été l'occasion pour les chambres salariales du Luxembourg, de Brême, de Sarre et d'Autriche de faire le point sur l'évolution politique, socioéconomique et technologique dans leurs pays, l'impact de ces évolutions sur le monde du travail et leurs activités dans les domaines respectifs. L'édition 2019 de l'Internationaler Kammertag (IKT) a été consacrée en particulier aux thèmes de la jeunesse, de la digitalisation et de la formation continue.

Dans le cadre du premier thème, les discussions ont notamment porté sur la perméabilité du système de formation professionnelle dans les différents pays, à savoir la mobilité des apprenants entre les différentes voies de formation et les possibilités d'accès à des niveaux de qualification plus élevés. Les chambres salariales ont présenté à la suite les projets qu'elles implémentaient pour les jeunes dans les domaines de l'éducation, de la préparation à la vie active et de l'apprentissage. Cela a été l'occasion pour la CSL de mettre en vitrine son projet Basiccheck qui consiste en la mise à disposition d'un outil d'aide à l'orientation aux élèves

de 5^e générale leur permettant de mieux cerner leurs compétences sur base d'un test d'aptitude en vue de faciliter le choix d'une formation professionnelle.

Dans une deuxième partie, les représentants des chambres salariales ont exploré le sujet de la numérisation sous plusieurs aspects : d'abord les effets de la digitalisation sur l'organisation du travail (télétravail, etc.), ses dangers et potentiels ainsi que les moyens d'action des chambres professionnelles dans ce domaine.

Dans ce contexte, la Chambre des salariés a pu partager avec ses confrères les

résultats de son enquête sur les conditions de travail « Quality of Work Index ». Cette enquête qui est menée en collaboration avec l'unité de recherche INSIDE de l'Université du Luxembourg et qui a pour objectif de mesurer le climat de travail, a dédié une analyse thématique spéciale au sujet de la numérisation pour sonder la manière dont les salariés au Luxembourg voient leur travail influencé par ce phénomène. L'enquête peut être [téléchargée ici](#).

La rencontre s'est ensuite penchée sur un autre aspect de la numérisation, à savoir l'importance cruciale qui revient à la formation continue des salariés pour anticiper, préparer et accompagner la transition numérique.

Ce volet a abouti à une prise de position commune des chambres salariales d'Autriche, de Brème, de Sarre et du Luxembourg réclamant l'introduction d'un droit légal à une qualification professionnelle reconnue ainsi qu'un droit légal à la formation continue assorti d'un droit à un congé et à une compensation de salaire. Pour accéder au texte intégral de la prise de position, [cliquez ici](#).

Au-delà de cette prise de position, il y a eu un échange sur les différents projets que les chambres salariales mènent ou auxquels elles sont associées dans le domaine de la formation digitale, en particulier sur le projet Skillsbridge au

Luxembourg visant à accompagner les entreprises et leurs salariés dont l'activité sera radicalement transformée vers une nouvelle organisation du travail, de nouvelles fonctions et emplois.



Mme Jeannine Kohn, conseillère de direction à la Chambre des salariés.

NOUVEAU !

MASTER MANAGEMENT DES ORGANISATIONS DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL



DÉLAI DE PRÉINSCRIPTION : 23 SEPTEMBRE 2019
POUR LA PROCHAINE FORMATION !

Public cible

Cette formation est dédiée à des étudiants de formation continue en poste dans les établissements sanitaires, médico-sociaux et sociaux.

Conditions d'admission

- Accès sur dossier pour les titulaires d'un bac+4 (240 ECTS)
- Possibilité de validation d'acquis professionnels par la constitution d'un dossier de validation des acquis professionnels et personnels pour les candidats non titulaires d'un diplôme de niveau bac+4.



Plus d'informations sur
www.LLLC.Lu

AGENDA

FORMATIONS

Formations universitaires

- **Master Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social** **NEW** 18 octobre 2019
partenaire : Université de Lorraine/IAE Metz
- **Master Banque, Finance, Assurance, parcours Fonds et Gestion Privée** octobre 2019
partenaire : Université Paris Nanterre
- **Bachelor Informatique** octobre 2019
partenaire : Université de Luxembourg
- **Licence de Gestion** octobre 2019
partenaire : Université de Lorraine/IAE Nancy
- **Master Marketing et Communication** 8 novembre 2019
partenaire : Université Panthéon-Assas, Paris II
- **Master Management de Projets Logistiques et Master Achat International (2 masters - 1 formation)** automne 2019
partenaires : Université Panthéon-Assas, Paris II et Université de Strasbourg
- **Master Commerce Électronique** hiver 2019/2020
partenaire : Université de Strasbourg

Formations spécialisées

- **Certificat en Contrôle Interne (CICS)** 2 octobre 2019
partenaire : ICHEC-Entreprises
- **Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – option littéraire (DAEU-A)** octobre 2019
partenaire : Université de Lorraine

Séances d'information / Information session

- **Les congés formation** 16 septembre 2019
- **Master Management des Organisations du Secteur Sanitaire et Social** 23 septembre 2019
- **Training leaves** 30 septembre 2019

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES FORMATIONS CLIQUEZ [ICI](#)



CHAMBRE DES SALAIRES
LUXEMBOURG



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTER
La formation continue de la Chambre des salariés

BONNES
VACANCES !

